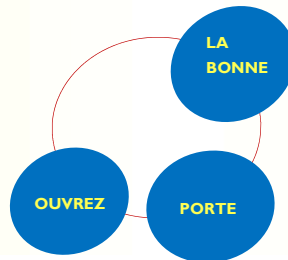


PAS À PAS...

Bulletin du comité des usagers de la DPDI-TSA-DP du CISSS Bas-Saint-Laurent



Le bulletin *Pas à Pas* est offert aux parents et aux usagers par le comité des usagers de la direction des programmes DI-TSA-DP du CISSS du Bas-Saint-Laurent

AUTOMNE 2023

MOT DE LA RÉDACTION

Bonjour chers usagers et proches aidants,

L'accomplissement et l'estime sont des besoins figurant sur la pyramide de **Maslow**. Cette pyramide dresse une hiérarchie des besoins de chaque individu. C'est donc dire que ces besoins sont déterminants. Ces besoins s'atteignent souvent par le biais de l'exécution d'une tâche précise, qui se présente couramment sous la forme d'un emploi.

L'obtention d'un emploi semble souvent inaccessible et utopique pour les personnes ayant une déficience physique ou intellectuelle ou encore un trouble du spectre de l'autisme.

Heureusement, il y a plusieurs programmes qui ont été mis en place afin d'aider ces personnes à explorer le marché de l'emploi. En effet, divers programmes et formations existent afin d'assister et d'appuyer ces personnes dans une démarche pour obtenir un emploi satisfaisant.

Le présent bulletin **Pas à Pas** expose ces différents programmes afin d'éclairer nos clientèles ainsi que leurs proches aidants sur les outils disponibles afin de les aider dans leurs démarches en employabilité.

Bonne lecture!

L'équipe de rédaction du bulletin **Pas à pas**

SITE WEB DU COMITÉ DES USAGERS DES PROGRAMMES DI-TSA-DP DU BAS-ST-LAURENT

Le site web du comité peut vous fournir plusieurs renseignements intéressants. Il présente plusieurs rapports d'activités, plusieurs bulletins **Pas à pas** antérieurs, des capsules vidéo expliquant les droits des usagers et le fonctionnement du comité. Le dépliant fait par le comité y est également affiché. S'y retrouvent aussi les coordonnées du comité ainsi qu'un tableau des services de transport collectif au Bas-St-Laurent.

Voici comment vous y rendre.

Site Web : <https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca>

Dérouler la page d'accueil et cliquer sur l'onglet

Comité des usagers
et de résidents



Dérouler la page et cliquer →



Comité des usagers des services en Déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique (DI-TSA-DP)

LE COMITÉ DES USAGERS DES PROGRAMMES DI-TSA-DP DU CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT

Le comité est composé d'usagers ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme ou une déficience physique qui **reçoivent des services de la DPDI-TSA-DP du CISSS du Bas-Saint-Laurent**, de parents et de proches de ces personnes. Le comité contribue au maintien et à l'amélioration de la qualité des services offerts à la clientèle.

LES FONCTIONS	COMPOSITION DU COMITÉ	
	MEMBRE	REPRÉSENTANT DE LA CLIENTÈLE
RENSEIGNER les usagers sur leurs droits et leurs obligations; PROMOUVOIR l'amélioration des conditions de vie des usagers à l'égard des services offerts par la DPDI-TSA-DP du CISSS du Bas-Saint-Laurent; DÉFENDRE les droits et les intérêts individuels ou collectifs des usagers; ACCOMPAGNER ou ASSISTER l'utilisateur, un parent ou un proche dans ses démarches auprès de l'établissement, y compris lorsqu'il désire formuler une plainte; ÉVALUER le degré de satisfaction à l'égard des services dispensés par l'établissement.	Guy Bellavance	DI, MRC La Matapédia
	Isabelle Ruest	DP, MRC Rimouski-Neigette
	Line Lavoie	DI, membre cooptée
	Georgette Lefrançois	DI, membre cooptée
	Noélyne Lepage	DI, MRC Rimouski-Neigette
	Lise Métivier	DP, MRC Rimouski-Neigette
	Diane Ouellet	DI, membre cooptée
	Benoit Ouellet	DP, MRC de Rivière-du-Loup
	Tél. : 418-723-4427 ou sans frais : 1-866-470-4425, poste 3084	
	Courriel : comite.des.usagers.di.tsa.dp.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca	

EMPLOI - ÊTRE EN ÂGE DE TRAVAILLER, DES PROGRAMMES EN SOUTIEN

Handicap et emploi

Il existe de l'aide afin de favoriser l'embauche des personnes en situation de handicap. Les bureaux de Services Québec offrent aux personnes présentant un handicap le soutien nécessaire afin de réussir une démarche de recherche d'emploi. Ce soutien passe par l'entrevue d'évaluation et d'aide à l'emploi. L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), quant à elle, offre un soutien plus personnalisé, c'est-à-dire qu'il est possible de demander d'être accompagné lors de vos recherches et de votre intégration en emploi.

Des programmes d'aide et d'accompagnement social s'adressent aux bénéficiaires d'une aide financière de dernier recours. Le Programme Action, permet de développer ses habiletés sociales et de mieux organiser son quotidien, alors que le Programme Réussir rend possible la poursuite d'une formation professionnelle, collégiale ou universitaire tout en respectant son propre rythme.

Programme Action

Différents programmes permettent de trouver un emploi qui répond aux besoins des personnes avec un handicap. Ainsi, le Programme DuoEmploi offre la possibilité aux personnes de 16 ans et plus présentant un handicap de découvrir un milieu de travail en y effectuant une journée de stage. Une fois par année, une journée de rencontre entre les différents milieux, employeurs et organismes, est consacrée à ce type d'événement.

Le Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH), quant à lui, donne la possibilité d'occuper occasionnellement un emploi dans la fonction publique, et ce, pour un contrat de 12 mois. Ces personnes bénéficient d'un encadrement qui leur permet d'acquérir et de développer les compétences et les habiletés nécessaires pour occuper un emploi correspondant à leurs qualifications.

Les personnes intéressées à participer au PDEIPH doivent communiquer avec un Service spécialisé de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) de leur région.

Des subventions peuvent être offertes aux Entreprises adaptées qui offrent des emplois à des personnes handicapées. Une contribution globale au financement des frais salariaux et des dépenses connexes est offerte aux entreprises. Cette subvention permet de proposer des emplois aux personnes handicapées et de mettre en place les mesures d'adaptation exigées par les incapacités de ces personnes en fonction de leur poste. Il permet de favoriser le développement de leur autonomie. Le but est d'amener ces personnes à occuper un emploi à long terme dans une entreprise. Des critères sont définis afin que les entreprises soient accréditées pour recevoir ces subventions.

S'il est nécessaire de prendre la voiture pour se rendre au travail, que vous soyez conducteur ou passager, il est possible de faire une demande pour obtenir une vignette de stationnement pour personne handicapée. Il suffit de remplir un formulaire de demande à la Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ).

La Sphère de l'emploi présente, pour sa part, le Projet Préparatoire à l'Emploi (PPE) Exploration Emploi, qui permet aux personnes vivant avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA) de repérer les possibilités qui s'offrent afin d'intégrer le marché du travail et de s'y adapter. Les participants visés doivent être âgés entre 16 à 35 ans et vivre avec un TSA. Ils doivent également être disponible 20 semaines à raison de 20h par semaine, ce qui veut dire qu'ils ne peuvent pas occuper un emploi ou être aux études à temps plein. Les participants doivent avoir envie d'explorer le marché du travail dans une démarche de groupe et, finalement, ils doivent vouloir obtenir un emploi.

Concrètement, ce projet permet à des groupes de 4 personnes vivant avec un TSA d'explorer le marché du travail afin de développer des compétences et des aptitudes en emploi mais également de vivre une expérience enrichissante, d'apprendre à mieux se connaître eux-mêmes et en tant que groupe également. Il permet aux participants de développer leurs intérêts et leur estime personnelle grâce à différents ateliers. L'aide fournie aux participants sera déterminée par les objectifs de chacun. Diverses stratégies seront proposées lors des démarches concrètes en emploi. C'est également l'occasion de définir et de mettre en marche un projet professionnel, principalement avec le mentorat.

Programme Réussir

Le Programme d'aide et d'accompagnement social permet aux personnes qui ont des contraintes sévères à l'emploi de suivre une formation professionnelle, collégiale ou universitaire afin d'obtenir un diplôme et d'exercer un métier ou une profession. La formation se déroule en respectant le rythme et les besoins particuliers de la personne.

Il est nécessaire d'être éligible au Programme de prêts et bourses afin d'être admis dans ce programme de Formation. La personne qui fait une demande doit vouloir suivre une formation professionnelle ou postsecondaire et avoir des contraintes sévères à l'emploi. Elle doit également avoir eu recours à l'aide social pendant 12 mois au cours des deux dernières années. De plus, elle doit être inadmissible à la Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR). En plus de recevoir des prêts et bourses, les personnes suivant ce programme de Formation pourraient recevoir une autre forme d'aide financière. Le carnet de réclamation ou carte-médicaments pourrait aussi être conservé.

Pour faire une demande d'admission à ce programme de Formation ou vérifier votre éligibilité à tout autre programme d'aide à l'emploi, il vous suffit de contacter votre bureau de Services Québec.

« Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends. »
Nelson Mandela

PÊLE-MÊLE

Répit

Il est essentiel de prendre soin de soi, même quand on est proche aidant, afin de pouvoir aider les autres de manière efficace. Il existe au Bas-St-Laurent, un organisme qui offre du soutien et de l'aide aux proches aidants vivant avec des personnes ayant une déficience intellectuelle, physique, un trouble du spectre de l'autisme ou étant en perte d'autonomie. Il s'agit de Répit-Loisirs-Autonomie. Vous pouvez les contacter pour plus de renseignements.

Services juridiques: des sites internet où on peut trouver le professionnel pour nos besoins

Chambre des notaires du Québec www.cnq.org

Le Barreau du Québec www.barreau.qc.ca

Trouver le bon avocat www.jurigo.ca

Service d'information juridique www.educaloi.qc.ca

Référence

Le livre de **Joannie Lalonde Piecharski « Au-delà des 18 ans », Éd. LOGIQUES, 2021** se veut un outil qui s'adresse aux parents, aux proches aidants, aux travailleurs sociaux et aux professionnels de la santé et de l'éducation. Ce livre est un moyen de leur présenter les ressources administratives, légales et financières dont ils pourraient avoir besoin lorsqu'un enfant présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme atteint l'âge de la majorité, puisque c'est à ce moment que se termine l'accompagnement scolaire et les services. Ce livre est également le témoignage d'une mère qui nous présente sa réalité.

Voeux du temps des Fêtes

Que le temps des Fêtes soient pour vous l'occasion de vous ressourcer en famille. Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et une nouvelle année remplie de paix, de bonheur et d'amour.

CONSEILLÈRE À LA PERSONNE, À LA FAMILLE ET AUX PROCHES

Le poste de conseillère à la personne, à la famille et aux proches est présentement vacant.

Si vous avez une préoccupation et que vous aimeriez être renseigné ou accompagné par des parents et usagers qui vivent la même chose que vous, le comité des usagers peut vous entendre et cheminer avec vous. Voici les coordonnées du comité.

COMITÉ DES USAGERS DPDI-TSA-DP BSL

288, rue Pierre-Saindon, bureau 250, Rimouski, QC G5L 9A8

Tél. : 418 723-4427, poste 3084

sans frais : 1 866-470-4425, poste 3084

Courriel :

comite.des.usagers.di.tsa.dp.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE – RAPPEL IMPORTANT

Vous déménagez ? Vous devez en aviser **vos intervenant-e** en spécifiant les changements : le nom de l'utilisateur associé à cette nouvelle adresse ainsi que sa date de naissance puisqu'il est possible que plusieurs usagers portent le même nom. Ainsi, vous continuerez de recevoir la documentation qui aurait dû vous parvenir et vous continuerez à recevoir les informations de votre comité des usagers.

« Le bonheur, c'est parfois de regarder la vie autrement. »

PARTICIPATION À LA RÉDACTION DE CE JOURNAL : Membres du comité des usagers et Dominique D'Astous

MISE EN PAGE : Dominique D'Astous

EXPÉDITION : L'étiquetage et la mise sous enveloppe sont effectués par des usagers du Plateau sociocommunautaire Éconoposte de Rimouski.

Dépôt sur le site web du CISSS-BSL, Comités des usagers, DI-TSA-DP